



FÉDÉRATION RECONNUE
D'UTILITÉ PUBLIQUE
J.O DU 25 JUIN 1983

DÉLÉGATION DU
MINISTÈRE DES SPORTS



PARTENAIRE OFFICIEL DE
LA FÉDÉRATION ET DES
ÉQUIPES DE FRANCE



PARTENAIRES OFFICIELS



Bonjour à toutes et à tous,

Vous n'êtes pas sans savoir les démêlés de l'IWBF avec l'IPC qui ont pour le moment amené l'IPC à ne pas admettre le Basket Fauteuil (PARA BASKET) aux Jeux Paralympiques de TOKYO 2021 et de PARIS 2024. Ce n'est pas résolu....

En conséquence :

1 - l'IWBF a été amenée IMPERATIVEMENT à CONTROLER les pathologies, (Maladies ou accident à l'origine du handicap), ainsi que le Handicap Minimum des joueuses et joueurs inscrits pour TOKYO et à décider de leur « inéligibilité » : NE (Non Eligible = ne peut participer aux compétitions internationales).

2 – Il y a quelques jours, l'IWBF nous a fourni la liste de nos joueuses et joueurs internationaux inscrits dans le listing mondial et nous a demandé de faire de même

3 - Un groupe de travail a réfléchi aux conséquences et, pour ne pas que des joueuses, joueurs soient écartés de nos compétitions nationales, a pris des décisions à l'échelle nationale.

Ainsi, sans que les classes ne changent, les statuts des joueuses , joueurs vont être réexaminés par nos classificateurs internationaux . Cette révision sera progressive en commençant par les possibles internationaux avec un collectif France, suivront ensuite les joueuses / joueurs des clubs engagés en coupe d'Europe, puis pour finir les autres joueuses / joueurs de tous les autres clubs français.

*4 – Dès à présent, 2 statuts ont été créés : **NE** pour non éligible, **VAL** pour valide.*

COMMISSION BASKET-BALL HANDISPORT

Stéphane BINOT – Directeur Sportif

CREPS Bordeaux Aquitaine / Pôle France Jeunes Handibasket

653 Cours de la Libération / 33405 Talence Cedex

Tél. 06 27 87 55 23 / basket@handisport.org / www.francebasketfauteuil.org

5 – Nos règlements de championnats et autres compétitions vont être modifiés pour intégrer ces joueuses et joueurs

Je vous remercie par avance pour votre attention vis-à-vis de ces informations.

En pièce jointe, le parcours de classification mis à jour.

Je reste à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

FÉDÉRATION RECONNUE
D'UTILITÉ PUBLIQUE
J.O DU 25 JUIN 1983

DÉLÉGATION DU
MINISTÈRE DES SPORTS



Sportivement,

PARTENAIRE OFFICIEL DE
LA FÉDÉRATION ET DES
ÉQUIPES DE FRANCE



Stéphane BINOT
Directeur Sportif Commission BASKET

PARTENAIRES OFFICIELS



COMMISSION BASKET-BALL HANDISPORT

Stéphane BINOT – Directeur Sportif
CREPS Bordeaux Aquitaine / Pôle France Jeunes Handibasket
653 Cours de la Libération / 33405 Talence Cedex
Tél. 06 27 87 55 23 / basket@handisport.org / www.francebasketfauteuil.org